

Gien, le 7 mai 2020,

A l'attention des parents d'élèves des écoles de Gien-Arrayloy

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Suite aux annonces gouvernementales, l'Education Nationale et la Mairie de Gien, en collaboration avec les directrices et directeurs des écoles, organisent la réouverture progressive des écoles dans le strict respect du protocole sanitaire national. L'objectif de ce courrier est de vous donner le cadre d'organisation de la réouverture des écoles de Gien et les conditions de la scolarisation de vos enfants.

- **Le fonctionnement de l'école a été adapté** afin de permettre la mise en œuvre de la distanciation physique, l'application des gestes barrière, la limitation du brassage des élèves, le nettoyage et la désinfection des locaux.
- **Suite à la demande de l'Education nationale, le retour des élèves dans les écoles sera progressif :**
 - **Le 14 mai 2020 : reprise des GS, CP, CM2**
 - **Le 25 mai 2020 : reprise des CE1, CE2 et CM1**
 - **Le 2 juin 2020 : reprise des PS et MS**
 - Ce calendrier est susceptible d'être modifié et adapté si des difficultés de fonctionnement apparaissent. Les TPS ne seront pas accueillis.
- La restauration scolaire est adaptée : les élèves se verront proposer un plateau repas dans leur classe dans le respect des mesures d'hygiène prévues par le protocole sanitaire national.
- Le service de garderie sera de nouveau opérationnel.
- **Le respect des gestes barrière à l'école fera l'objet d'une sensibilisation** et d'une surveillance continue.
- **Les parents d'élèves ont un rôle actif dans le respect des gestes barrière et de la distanciation physique** : en premier lieu en échangeant avec vos enfants sur ces nouvelles règles, en second lieu en vérifiant qu'il dispose chaque jour de son matériel de classe et de mouchoirs jetables.
- **Il est indispensable que vous soyez attentifs à l'apparition de symptômes** chez votre enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 37,8° C).
- **En cas de symptôme chez un enfant à l'école** (toux, étouffement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, ...), cet enfant sera immédiatement isolé avec un masque pédiatrique (pour les enfants en âge d'en porter), dans une pièce dédiée et sous surveillance d'un adulte. Il restera isolé dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Dans cette hypothèse, vous serez contacté aussitôt.
L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale

- **En cas test positif**, vous pourrez être accompagnés dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires qui détermineront quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée.
- **En cas de symptôme chez un personnel**, celui-ci sera immédiatement isolé avec un masque si le retour au domicile n'est pas immédiatement possible.
- **Dans les deux cas, un nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne sera réalisé.**
- En prolongement des consignes sanitaires mises en place au sein de l'école, **nous vous informons que l'accès aux bâtiments scolaires sera interdit.**

Le retour à l'école de vos enfants se fait sur la base du volontariat et nous sommes dans l'attente de vos intentions. Nous vous remercions de bien vouloir retourner le coupon ci-joint avant le 11 mai 2020 12h à l'école où est scolarisé votre enfant, celle-ci se chargera de transmettre les informations à la Mairie de Gien.

- **Si vous ne souhaitez pas scolariser votre enfant**, ce dernier continuera à bénéficier de la continuité pédagogique à distance selon des modalités définies par l'école et susceptibles d'évoluer.
- **Si votre position évolue vers une décision de retour à l'école**, vous devrez présenter une demande à l'école et à la mairie afin que la situation puisse être prise en compte.

Les directrices et directeurs des écoles ainsi que le service scolaire de la Mairie de Gien (02 38 05 19 11) restent à votre écoute.

Nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les parents d'élèves, nos sincères salutations.

L'ensemble des écoles de la Ville de Gien,

Christian BOULEAU,
Maire de Gien



A retourner par mail ou à la boîte aux lettres de l'école au plus tard le lundi 11 mai 2020 à 12h

ECOLE DE SECTEUR :

NOM / Prénoms de(s) (l')enfant(s) :-

-

-

Je souhaite inscrire mon enfant (cocher les cases correspondantes) :

- au transport scolaire (uniquement pour l'école élémentaire d'Arrabloy)
- à l'accueil périscolaire MATIN
- à l'accueil extrascolaire du mercredi JOURNEE (sous réserve)
- au restauration scolaire
- à l'accueil périscolaire SOIR

A GIEN, le

NOM, Prénom et signature du représentant légal :